

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 20 février 2018, à 18h00.

Présents :	Le maire	Tom Arnold
	Les conseillères :	Manon Jutras Natalia Czarnecka
	Les conseillers :	Ron Moran Denis Fillion Marc-André Le Gris
	Secrétaire -résorier par intérim	Marc Montpetit
Absents :	Directeur général et secrétaire trésorier	Jean-François Bertrand
	Le conseiller	Serge Bourbonnais

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 18h03 par Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Lecture de l'avis de convocation

En vertu de l'article 153 du *Code Municipale du Québec*, le maire et le conseil constatent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance;

En vertu des articles 906.1 et 961 du *Code Municipale du Québec*, le conseil atteste que les crédits et les fonds budgétaires sont disponibles pour garantir les dépenses projetées dans chacun des points stipulés à l'ordre du jour dans l'avis public de convocation pour la présente séance;

2018-02-41 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions portant spécifiquement sur les sujets à l'ordre du jour est tenue.

2018-02-42 Résolution Mandat pour services professionnels – Évaluation urbanistique

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite analyser ses besoins urbanistiques;

ATTENDU QUE le maire et certains membres du conseil ont rencontré M. Jean Labelle, urbaniste :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu que la Municipalité soit autorisée à mandater les services professionnels de la firme Urbacom pour évaluer les besoins urbanistiques de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-43 Résolution Mandat pour services conseil en urbanisme

ATTENDU l'absence d'un salarié pour une durée indéterminée;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite combler de façon temporaire, s'il y a lieu, certaines fonctions qui découlent du domaine de l'urbanisme et de la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le maire et certains membres du conseil ont rencontré M. Jean Labelle, urbaniste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que la Municipalité est autorisée à mandater les services professionnels de la firme Urbacom pour combler de façon temporaire les besoins découlant du domaine de l'urbanisme et de la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-44 Résolution Participation au gala excellence de la CCIA

ATTENDU QUE certains commerces qui sont situés sur le territoire de la Municipalité et qui sont nommés ci-dessous ont été mis en nomination au Gala Excellence de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Argenteuil;

Rafting Nouveau Monde – Colacem – Eco Spa – Hôtel du Lac Carling

ATTENDU QUE la Municipalité désire être présente lors de ce gala qui aura lieu le 24 février 2018 dans la salle communautaire du Village de Grenville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Le Gris et résolu que la Municipalité est autorisée, conformément au règlement en vigueur, à rembourser les dépenses de tout membre du conseil qui assistera à l'événement

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-45 Résolution Autorisation – Course Relais Argenteuil

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande du Comité organisateur de Course Relais Argenteuil, dans le but de supporter la Fondation Espoir Jeunesse Argenteuil et pour obtenir l'autorisation d'emprunter les rues de la municipalité par résolution du conseil municipal;

ATTENDU QUE le conseil appuie le passage de cet événement sur son territoire;

ATTENDU QUE Course Relais Argenteuil est entièrement responsable de la sécurité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Le Gris et résolu d'autoriser les participants de Course Relais Argenteuil et tous leurs accompagnateurs à emprunter les rues de la municipalité le 5 mai 2018.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-46 Résolution Autorisation – Demande de subvention pour l'embauche d'étudiants

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite embaucher deux (2) étudiant(s) à compter du mois de juin jusqu'au mois d'août 2018 pour effectuer des tâches variées dans la Municipalité;

ATTENDU QUE les étudiant(e)s seront mentoré(e)s par un ou une responsable de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite recevoir des subventions pour aider avec leurs salaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu d'autoriser la demande de subvention effectuée par la Municipalité et d'entériner l'embauche de deux (2) étudiant(e)s pour l'été 2018.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-47 Résolution Ratification – Entente 2018 – Écocentre

ATTENDU QUE la Municipalité désire appliquer le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil pour l'année 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite renouveler son entente de services avec Recyclage Foucault (2863-9987 Québec Inc.) selon les modalités stipulés dans la proposition «Année 2018»;

ATTENDU QUE le coût du programme est prévu au budget 2018 de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu d'autoriser le maire et un fonctionnaire désigné à signer le protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et l'entreprise Recyclage Foucault (2863-9987 Québec Inc.) pour la fourniture d'un service d'écocentre pour l'ensemble des citoyens de la municipalité, et ce pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-48 Résolution Mandat – Auditeur 2017 – Amyot Gélinas

ATTENDU QUE le conseil souhaite mandater la société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas à titre de vérificateur externe pour son exercice financière de 2017 selon les modalités convenues entre les parties;

ATTENDU QUE le vérificateur externe doit vérifier, pour l'exercice de 2017, les états financiers, le taux global de taxation et tout autre document nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Fillion, et résolu que le conseil accepte l'offre de services d'Amyot Gélinas pour l'exécution de la vérification externe de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-49 Résolution Formation en gestion financière avec la FQM

ATTENDU QUE certains membres du conseil, souhaitent participer à une séance de formation offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM);

ATTENDU QUE les formations des membres du conseil entraînent des dépenses pour et au nom de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité est autorisée à avancer et/ou rembourser aux membres du conseil les dépenses effectuées en liens avec la formation en gestion financière offerte par la FQM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Moran, et résolu que la Municipalité est autorisée, conformément au règlement en vigueur, à avancer et/ou à rembourser les dépenses de tout membre du conseil, qui suivra la formation en gestion financière offerte par la FQM;

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-50 Résolution Mandat - Embauche et nomination d'un directeur général par intérim

ATTENDU l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier pour une durée indéterminée;

ATTENDU QUE toute municipalité doit avoir un directeur général, qui en est le fonctionnaire principal et le secrétaire-trésorier désigné d'office;

ATTENDU QU'en l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier, il y a lieu d'embaucher une personne afin d'occuper sur une base intérimaire le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est autorisé à exécuter des dépenses au nom de la Municipalité selon les modalités prévues aux articles 3 et 4 du Règlement numéro RA-207-02-2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Moran et résolu que le conseil municipal entérine l'embauche de Monsieur. Marc Beaulieu à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à compter du 23 février 2018 et autorise le maire, Monsieur Tom Arnold, à signer son contrat de travail au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

2018-02-51 Résolution Demande de prise d'action et de suivi – MDDELCC

ATTENDU QUE qu'une étude hydrologique a été effectuée sur un site pour lequel la compagnie Canada Carbon détient des droits d'exploration minière ou l'exploration en vrac a été effectuée;

ATTENDU QUE le contenu de l'étude allègue la présence de contaminants qui dépassent les normes acceptables sur le site;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) intervienne dans le présent dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu que la Municipalité demande au MDDELCC d'agir urgemment sur la question de contamination alléguée, telle que mentionnée à la présente.

Adopté à l'unanimité
Le maire s'abstient de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-02-52 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu que la présente séance soit levée à 18h32.

Adopté à l'unanimité

Tom Arnold
Maire

Marc Montpetit
Secrétaire-trésorier par intérim